

Vous avez oublié le timbre Grand Gibier, l'assurance ou l'abonnement à la revue 44 ?

Suivez ces étapes pour y remédier.

1 Rendez-vous sur www.chasse44.fr

2 Cliquez ici

Lisez les instructions et informations à votre disposition : un permis validé ne peut être annulé, remboursé ou modifié quel que soit le motif de la demande.

3 Identifiez-vous avec :

- votre identifiant à 14 chiffres (a défaut le nom et prénom suffisent)
- votre numéro de permis de chasser

Veillez renseigner les trois informations suivantes :

Identifiant : ? OU Nom : Prénom :

ET

Numéro de permis : ?

Date de naissance : (JJ/MM/AAAA)

Si vous ne savez pas où trouver ces informations, cliquez sur le point d'interrogation.

4 VOTRE CHOIX

- Validation départementale (annuelle ou temporaire 3 ou 9 jours consécutifs)
- Validation nationale (annuelle ou temporaire 3 ou 9 jours consécutifs)
- Cotisations optionnelles (grand gibier, assurance ...)
- Réimpression titre annuel (e-validation ou e-titre)

Cliquez sur cotisations optionnelles

5 COTISATIONS OPTIONNELLES

Attention ! La souscription d'une cotisation optionnelle suppose que vous soyez déjà en possession d'une validation pour le même département des départements soumis au droit local.

Sélectionnez le département, la durée et les éventuelles cotisations optionnelles de votre validation :

Département : Choisir le département

☒ Annuelle ☐ 9 jours ☐ 3 jours Choisir la durée

☐ Cotisation départementale grand gibier (20.00 €)

☐ Abonnement à la revue 44 - pensez à COCHER LA CASE !!! (5.50 €)

Cochez les options oubliées

Titre annuel

☐ Je ne peux pas imprimer mon titre annuel :
- la fédération m'envoie mon titre annuel de validation par courrier,
- je le reçois sous un délai de 8 jours,
- aucune demande de modification, d'annulation ou de remboursement ne sera possible

☒ Je choisis la e-validation :
- la fédération ne m'envoie pas mon titre annuel de validation,
- je l'imprime directement après le paiement,
- je le recevrai aussi en pièce jointe dans mon courriel d'accusé de réception,
- je peux le réimprimer à tout moment à partir de ce site après m'être identifié,
- aucune demande de modification, d'annulation ou de remboursement ne sera possible

Choisir (si cela est proposé)
- la formule classique, vous recevrez votre permis par courrier
- l'e-validation, imprimez immédiatement votre permis !

En savoir plus

Autres cotisations

☐ Assurance (20.00 €)

Puis, suivez les étapes pour choisir votre permis et payez par carte bancaire.